

Section 0. Avis d'Appel d'Offres

Avis d'Appel d'Offres Ouvert International (AAOI)

PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE DES PECHEES A COTONOU

AAOI N° 070 /SImAU/DG/DO/ DJ du 25/08/2022

1. La Société Immobilière et d'Aménagement Urbain (SImAU) est une société anonyme avec Conseil d'Administration dont les principaux actionnaires sont l'Etat du Bénin, la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), les sociétés d'assurances et les banques commerciales. Elle est mandatée par l'Etat béninois pour conduire le Projet d'aménagement de route des pêches à Cotonou, objet du présent appel d'offres ouvert international.
2. La Société Immobilière et d'Aménagement Urbain (SImAU), sollicite par appel d'offres ouvert international des offres de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser en entreprise générale (tous corps d'état) les travaux repartis en deux (02) lots ci-après :
 - **Lot 1 : Travaux de Viabilisation de la Zone de Promotion Immobilière de Togbin-Daho Adoungo pour une durée d'exécution de douze (12) mois ;**
 - **Lot 2 : Travaux d'Aménagement de la plage de Fidjrossè entre Marie Stella et Adoungo pour une durée d'exécution de douze (12) mois.**

La participation à cet appel d'offres ouvert international concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres.

Un candidat peut soumissionner pour un (01) ou l'ensemble des lots et peut être attributaire des deux (02) lots. Dans ce cas, le candidat devra disposer des capacités techniques et financières pour la réalisation simultanée des travaux desdits lots.

3. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - **Capacité économique et financière**
 - Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction des trois (03) dernières années (2019, 2020 et 2021) au moins égale à **dix-sept milliards (17 000 000 000) FCFA** pour chaque lot, justifié par les états financiers établis dans les formes prescrites dans l'annexe B ;
 - Accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **trois milliards (3 000 000 000) FCFA pour chaque lot** ; justifié par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin ;



- **Capacité technique et professionnelle**

Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur, au cours des dix (10) dernières années (2012 à 2021) pour chaque lot :

- Au moins deux marchés similaires de travaux d'aménagement et de bitumage/pavage de voie d'un montant minimum de sept milliards (7 000 000 000) FCFA HT chacun ou un marché similaire de travaux d'aménagement et de bitumage/pavage de voie d'un montant de quatorze milliards (14 000 000 000) FCFA HT ;
- Au moins un marché similaire de travaux de réseaux d'électricité d'un montant minimum **d'un milliard (1 000 000 000) FCFA HT** ;
- Au moins un marché similaire de travaux d'aménagement de réseaux d'Adduction d'Eau Potable (AEP) d'un montant minimum **d'un milliard (1 000 000 000) FCFA HT** ;
- Au moins un marché similaire de travaux de réseaux de télécommunication d'un montant minimum de **cinq cents millions (500 000 000) FCFA HT**.

Ces marchés devront être exécutés de manière satisfaisante et terminés pour l'essentiel. Les travaux de ces marchés doivent être similaires aux travaux proposés. La similitude portera sur la taille physique, le coût, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans les cahiers des clauses techniques.

Une marge de préférence ne sera pas appliquée aux soumissionnaires éligibles.

Voir le dossier d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents gratuitement ou peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres complet contre paiement d'une somme non remboursable de **Trois cent cinquante mille (350 000) francs CFA pour chaque lot au Secrétariat de la SIMAU**, Tel (+229) 21-31-54-01, courriel : procurement@simaubenin.com ; Immeuble NSIA Assurance à Cotonou tous les jours ouvrables de 08 heures 00 à 12 heures 30 et de 14 heures 00 à 17 heures 30 (GMT +1) à compter du **lundi 29 août 2022**.

Le paiement se fera par virement bancaire ou dépôt sur le compte Ecobank de la SIMAU (N° de compte BJ062 01001 281144593401 43).

Le Dossier d'Appel d'Offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés contre la remise du justificatif de paiement. L'ensemble du dossier est également disponible en ligne sur un Data room, dossier SharePoint partagé.

5. Une réunion préparatoire avec l'ensemble des soumissionnaires aura lieu par visioconférence suivant un lien Microsoft Team qui sera communiqué ultérieurement sur le site de la SIMAU, le **vendredi 23 septembre 2022 à partir de 09 heures (GMT+1)**. Une visite groupée du site des travaux sera organisée par la SIMAU, le **lundi 26 septembre 2022 à 10h00 (GMT+1)**. Le point de rassemblement des participants à cette visite sera précisé à la réunion préparatoire.
6. Les offres devront être rédigées en langue française et transmises **exclusivement en version électronique** (dépôt en ligne ou un support électronique à déposer au secrétariat de la SIMAU sis au 5^{ème} étage, Immeuble NSIA à Cotonou) au plus tard le **lundi 28 novembre 2022 à 10 heures (GMT+1)**.

La version numérique devra comprendre l'ensemble des fichiers modifiables des DQE et BPU en Excel remplis et PDF.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique, **le même jour, le lundi 28 novembre 2022 à 10 heures 30 mn (GMT+1)** dans la salle de réunion de la SIMAU, 5^{ème} étage de l'Immeuble NSIA, 1066 Boulevard Saint Michel, face au Centre de Promotion Artisanale (CPA), Quartier Gbégamey Cotonou – Bénin et les soumissionnaires qui le désirent sont invités à y assister par visioconférence.

Les offres devront comprendre une garantie de soumission d'un montant de **deux cent trente millions (230 000 000) de FCFA pour chaque lot.**

L'original de la garantie de soumission devra parvenir à la SIMAU avant la date limite de transmission ou de remise des offres.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le ... *25 Août 2022* ...

Le Directeur Général,



Moïse Achille HOUSSOU